



AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-334

À toutes les personnes intéressées de la Municipalité d'Upton

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Le conseil municipal a adopté, à la séance ordinaire du 19 janvier 2021, le règlement numéro 2020-334 intitulé « *Règlement 2020-334 déterminant les taux de taxes, compensations et autres tarifications pour l'exercice financier 2021* ».

Ce règlement entre en vigueur selon la loi et est déposé au bureau de la soussignée, à la Mairie d'Upton, où tout intéressé peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture des bureaux.

DONNÉ à Upton, ce 25^e jour du mois de janvier de l'an 2021.

Cynthia Bossé,
Directrice générale
Municipalité d'Upton